REM FORMATION

Formation marchandises dangereuses IATA 7.1 et 7.3 agent de fret : expédition et acceptation des envois, hors classe 7 (ex-cat. 1, 3 et 6) – Recyclage

2 jours 14 heures

Programme de formation

Public visé

Fonctions IATA 7.1 et 7.3 – ex-catégories 1, 3 et 6. Formation par compétences, validité 24 mois.

- Agents de fret, groupeurs et transitaires qui préparent et acceptent les envois de marchandises dangereuses
- Agents d'acceptation fret des compagnies aériennes et des assistants en escale
- Candidats agents de fret IATA

Les matières radioactives (classe 7) ne sont pas traitées dans ce module : voir la version classe 7 incluse.

Pré-requis

Français lu / parlé / écrit
Disposer d'une formation IATA valide du mois en cours - Copie de l'attestation demandée avant l'inscription

Objectifs pédagogiques

- Intégrer les changements de l'édition en vigueur du DGR.
- Identifier et classer les marchandises dangereuses, y compris les marchandises interdites et cachées.
- Choisir un emballage conforme et respecter les limitations de quantité.
- Marquer et étiqueter les colis.
- Établir la déclaration d'expéditeur et renseigner la lettre de transport aérien.
- Appliquer les divergences des États et des exploitants.
- Connaître les responsabilités légales de l'expéditeur et les procédures d'urgence.
- Vérifier un envoi à l'acceptation à l'aide de la liste de contrôle : documents, colis, marques et étiquettes.
- Transmettre les informations nécessaires à la planification du chargement et conserver les documents.
- Signaler les accidents, incidents et marchandises non déclarées.

Description / Contenu

Compréhension des principes de base des marchandises dangereuses
Comprendre les restrictions générales
Identifier différents rôles et responsabilités
Comprendre l'importance critique de la classification et de l'emballage
Interpréter la communication des dangers
Se familiariser avec les interventions d'urgence de base
Traitement et acceptation du fret
Collecte de données pour la sécurité

Modalités pédagogiques

Cours théorique
Exercices de mise en pratique IATA

Moyens et supports pédagogiques

Formation en présentiel
Cours théorique / tableau / paperboard / Manuel contenant les textes IATA

Modalités d'évaluation et de suivi

Un certificat de réussite IATA est délivré aux participants obtenant une note de 80 % ou plus à l'évaluation.

Validité : 24 mois. Le recyclage se fait avant la fin de cette période. S'il est suivi dans les 3 derniers mois de validité, la nouvelle validité de 24 mois part de l'échéance précédente.
Formation et évaluation fondées sur les compétences (CBTA), conformément à la section 1.5 de la réglementation IATA et à l'édition en vigueur du DGR.

Modalités Accessibilité

Profil du / des Formateur(s)

Notre formatrice Eva. Elle est certifiée pour dispenser les cours IATA relatifs aux marchandises dangereuses pour toutes les fonctions (7.1 à 7.10).
Depuis plus de 7 ans , elle collabore également avec des bureaux d'études internationaux spécialisé dans la réglementation des marchandises dangereuses. Elle y assure des missions d'audit, de conseil, d'élaboration de documents de transport(dont DGD) et d'inspection d'envois, pour des clients variés : entreprises, autorités nationales, ministère des Transports, OTAN et protection civile.
Trilingue (français, anglais, hongrois) et dotée d'une forte capacité pédagogique, Eva incarne une approche exigeante mais accessible des formations DGR.

09/10/2026